

5^c. Journal du Lot 5^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche.

Abonnements

CAHORS ville.....	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	3 fr.	5 fr.	9 fr.
Autres départements.....	3 fr. 50	6 fr.	11 fr.

Les abonnements se paient d'avance.
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

L'Agence HAVAS, 8, Place de la Bourse, est seule chargée, à Paris, de recevoir les Annexes pour le Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne).....	25 cent.
RÉCLAMES.....	50 —

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LE COIN DE TERRE

Après la maison à bon marché, le coin de terre ; c'est le développement naturel d'une idée heureuse, c'est l'accomplissement méthodique d'un très beau et très vieux rêve humanitaire.

Par les lois de 1894 et de 1906 le Parlement a offert aux ouvriers, aux employés, aux petits salariés les moyens d'acquiescer un humble petit nid. Le succès répondit à toutes les espérances.

Il y avait en 1905, 147 sociétés d'habitations à bon marché, ce chiffre montait en 1906 à 174 et en 1907 à 217. Il n'en faut pas plus pour démontrer que la grande pensée que l'on avait eue un moment chimérique était admirablement réalisable.

La loi du 10 avril 1898 qui étend à la petite propriété le bénéfice des dispositions légales, votées le 12 avril 1906, nous donnera-t-elle les mêmes satisfactions ? Je le souhaite ardemment et je suis avec une attention passionnée les grands efforts de M. Jules Siegfried. La semaine dernière mon courageux collègue, après une improvisation persuasive a recueilli 24.000 fr. qui formeront le noyau d'une société au capital de 200.000 fr. destinée à favoriser les opérations prévues par la loi nouvelle sur la « petite propriété ».

Le représentant du Havre a trop de tenacité et d'esprit de suite pour ne point pousser l'expérience jusqu'au bout. Sa tentative sera donc décisive et concluante.

Selon l'heureuse expression employée par M. Ferdinand Buisson dans son excellent rapport, il s'agit de faciliter à un grand nombre de citoyens « la transformation d'une jouissance précaire et onéreuse en une possession presque immédiate et définitive ».

Le système est simple, il comporte seulement un prêt hypothécaire et une assurance temporaire obligatoire.

Dès qu'un ouvrier ou un employé sera en possession du cinquième du montant de l'achat qu'il se propose de faire, le prêt pourra lui être consenti, directement ou par l'intermédiaire d'une société à laquelle l'Etat consentira lui-même une subvention, sous forme d'avances au taux réduit de 2 0/0.

Quant à l'assurance obligatoire, elle est destinée à couvrir les risques de décès du chef de famille, avant le complet remboursement de la dette contractée. C'est d'ailleurs le procédé adopté pour les ouvriers belges auxquels il a été fait jusqu'à ce jour, plus de 60 millions de prêts, en vue des constructions à bon marché.

Le dispositif de la loi est simple et pratique un exemple le rend saisissant. Pour acheter un champ de 500 fr. un cultivateur devra verser 100 fr. Il lui sera prêté 400 fr. pour l'achat définitif, 50 fr. pour les frais de mutation et d'hypothèques, 51 fr. 55 pour la prime unique d'assurance applicable à la totalité du prêt hypothécaire. Il devra donc en tout 501 fr., 55 dont l'amortissement au taux de 3 0/0 s'effectuera en payant, chaque année pendant 20 ans, une somme de 33 fr. 70 soit 2 fr. 75 par mois.

Un calcul identique nous montre que pour acquiescer un champ de 800 fr. et une maison de 3.500 fr. l'amortissement se fera en 20 ans au taux de 2 1/2 0/0, en effectuant le versement de 208 fr. par an soit 17 fr. 10 par mois.

Combien de malheureux payeront toute leur vie plus de 208 fr. de loyer par an à leur propriétaire et ne seront jamais possesseurs de l'immeuble où ils habitent.

Il serait banal de faire ici l'éloge d'une loi dont la portée sociale est immense et qui peut offrir au travailleur le moyen d'acquiescer, avec une terre d'exploitation, un peu d'indépendance, c'est-à-dire de dignité.

S'il s'agit d'arracher quelques citoyens à l'extrême misère la loi Ribot

peut suffire et je n'aurai aucune objection à faire, mais si l'on vise à créer vraiment des foyers domestiques, à fixer des familles à la terre, certaines dispositions sont trop restrictives et insuffisantes.

Le législateur ne favorise que l'achat de 25 ares à un hectare, or ce n'est pas sur un hectare de terre que pourra vivre et se développer une famille d'agriculteurs. Elle sera trop ensermée dans un si petit espace, elle ne pourra recueillir là tous les fruits de son activité. En limitant à cette surface le champ qui peut être acquis dans des conditions très favorables, il semble que l'on ne crée pas ce « bien de famille » qui était dans l'idée de beaucoup d'amis de l'agriculture.

Je prévois trop bien l'objection. S'il ne s'agit plus d'un jardin ou d'un petit champ, le prix d'achat s'élèvera sensiblement, dès lors il sera plus difficile au travailleur de trouver le « cinquième » au moyen duquel il peut être immédiatement mis en jouissance. Cette considération m'amène à me demander pourquoi ce minimum de contribution a été fixé au cinquième ? Pourquoi n'aurait-on pas admis que le versement du 1/10 serait suffisant ?

Le problème est en réalité de permettre au journalier ou au simple manoeuvre de devenir propriétaire, or le nombre de ceux qui pourront bénéficier de l'offre qui leur est, actuellement faite sera nécessairement fort limité. Pour les uns il sera impossible d'économiser de quoi acheter le cinquième d'un hectare de terre, pour les autres, cet hectare serait insuffisant, en raison de leurs charges de famille. Ces deux catégories ne seront donc nullement favorisées par la loi Ribot.

Je sais bien que l'exemple de l'Irlande nous a prouvé qu'il était impossible de procéder à des installations sans intéresser les bénéficiaires à l'opération initiale en exigeant un versement, mais j'estime qu'il serait peut-être utile d'abaisser le taux de la portion exigible, soit à mesure que le prix d'achat s'élève, soit en raison même du nombre des membres de la famille à établir.

Certes, je ne voudrais pas que l'on puisse considérer les réflexions qui précèdent comme la critique d'une loi dont je suis l'un des plus fermes partisans, mais nous sommes seulement au début de l'application et il m'est permis de me demander quelles améliorations il sera possible de lui apporter dans l'avenir.

L. de la TRÉMOILLE,
député de la Gironde.

Gambetta et l'Académie

Les députés académiciens ne se comptent plus. Il y a M. Ribot, M. Deschanel, M. Maurice Barrès, sans compter les anciens qui ont émigré au Sénat. La Chambre est une excellente antichambre de l'Académie. Les Quarante aiment à compter parmi eux quelques puissants du jour. Toutefois, par une vieille habitude, ils vont plutôt aux gloires du passé qu'à celles de l'avenir.

On raconte à ce propos cette anecdote :

Le soir où Maxime Du Camp fut élu à l'Académie, on causait de l'élection chez Victor Hugo.

— Nous aurions dû nommer Gambetta, dit le poète.

— Nous attendrons qu'il soit devenu réactionnaire, répondit Renan en souriant.

Gambetta est mort sans devenir académicien.

Mariages allemands

Le dernier scandale de Berlin. Une histoire qui se répète dans toutes les Kneipe. Il y avait un baron K... von S... qui, comme Gauthier sans avoir, était riche de quartiers de noblesse et pauvre d'écus. Il y avait aussi un opu-

lent prince du négoce, Herr W..., qui avait gravi marche à marche tous les degrés de l'échelle de la fortune. Il manquait cependant quelque chose à son bonheur : un parchemin. Et les deux hommes s'étant un jour rencontrés, un pacte se fit entre eux.

— J'adore une jeune fille, dit Herr W... à son confident, mais je ne puis l'épouser parce qu'elle n'est pas noble. Vous pouvez lui donner un titre.

— Moi ?

— Sans doute. Menez-la à l'autel, donnez lui votre nom — contentez-vous de cela — puis prêtez-vous aux motifs du divorce. Cela vous vaudra 25 000 marks.

— Marché fait.

La jolie Berlinoise est devenue Mme la baronne von S... sans autre abandon ni consentement. Le jour même de la noce, le mari s'est fait pincer en flagrant délit d'infidélité. Aussitôt procès. Le divorce va être prononcé et Herr W... pourra réaliser son rêve.

Seulement tout Berlin connaît le pacte qui a transpiré et jugez si l'on en est glorieux.

D'autant plus que Herr W... est un intime du kaiser qui décidément n'a pas de chance.

Les cambrioleurs de l'Humoriste

On est humoriste ou on ne l'est pas. Quand on l'est, il faut savoir accepter de bon cœur certaines mésaventures. Ainsi a fait l'Américain Mark Twain.

Des cambrioleurs avaient visité sa villa à Redding (Connecticut) et avaient emporté l'argenterie. Ils avaient été d'ailleurs découverts par miss Lyon, secrétaire de l'écrivain, et ont été cueillis par la police à la gare.

Mark Twain a affiché le lendemain, à la porte de sa villa, l'avis suivant :

« Avis au prochain cambrioleur. — Dorénavant l'argenterie est remplacée par du métal blanc. Vous la trouverez dans un ustensile en cuivre, dans le coin près du panier réservé aux petits chats. Si vous voulez le panier mettez les petits chats dans l'ustensile en cuivre. Ne faites pas de bruit, cela dérange la famille. Vous trouverez des caoutchoucs à vous mettre aux pieds dans l'antichambre, à côté du machin aux parapluies. Prière de fermer la porte. Yours truly. — S. L. Clémens ».

Mœurs économiques aux Etats-Unis

Il y a aux Etats-Unis une corporation curieuse, c'est celle des « briseurs de grèves » et un personnage qui a obtenu une belle notoriété, c'est le chef de cette association...

C'est un Américain, son nom est John Farley.

L'idée l'effleura un jour, que tout ce que fait un homme, un autre peut le défaire, et que les grèves n'ayant rien de surhumain, il n'est pas plus difficile de les combattre que de se jeter dans les batailles ordinaires de la vie.

C'est alors qu'il fonda l'association des « Strike Breckers » (briseurs de grèves).

Toute petite au début, elle n'avait enrôlé qu'une centaine d'adhérents, elle ne tarda pas à s'agrandir dans des proportions formidables, s'étendant à la majeure partie des industries. Au début, il y a eu de la part des « compagnons » une stupeur profonde.

A peine, en effet, abandonnaient-ils les chantiers, sous prétexte de salaire insuffisant, ou d'heures de travail trop longues, que venant on ne sait d'où, enfants par la nuit, des ouvriers apparemment aussi habiles qu'eux prenaient leur place et déclaraient toutefois ne l'occuper que temporairement, c'est-à-dire jusqu'à ce que les grévistes aient compris qu'ils avaient tout à perdre et rien à gagner.

A de nombreuses reprises, le parti ouvrier essaya d'entrer en lutte armée avec les « briseurs de grèves », mais la force publique était bien forcée d'intervenir et de les protéger.

La paie du « strike brecker » est ordinairement triple (plus ses frais de route) de ce que reçoit l'homme qu'il est chargé de remplacer.

Il a lui-même une occupation habituelle, mais elle est telle qu'il n'éprouve pas d'inconvénient à la quitter pendant un temps plus ou moins long.

S'il ne se présente aucune grève où il doit intervenir dans le courant de l'année, il reçoit néanmoins une gratification.

On estime à 50.000 le nombre des militants de l'association. Ils sont répandus sur toute la surface du territoire des Etats-Unis et sur un mot de John Farley, se rendent indistinctement de Chicago à San Francisco, de Kansas City à New-York, ou de Denver à la Nouvelle-Orléans.

Le chef des briseurs de grève a gagné dans sa curieuse industrie une coquette fortune.

INFORMATIONS

Au Maroc

Réduction des effectifs du corps de débarquement

Le « Vingh-Long » complètement chargé de troupes et ramenant de Casablanca 22 officiers ou assimilés, dont le colonel Luigne, commandant la cavalerie du corps expéditionnaire, 16 sous-officiers, 234 hommes et 139 chevaux, est arrivé lundi.

D'autre part, le « Girone » est également parti de Casablanca, et est attendu incessamment à Alger, où il ramènera 27 officiers ou assimilés, 43 sous-officiers, 485 hommes et 172 chevaux.

Ces échelons font partie des convois d'ensemble de l'évacuation, qui ont pour but la réduction générale des effectifs du corps de débarquement.

Un nouvel incident franco-allemand

On mande de Tanger à la Gazette de Cologne :

« Il s'est produit un nouvel incident franco-allemand à Rabat. Un messager de la poste allemand du nom de Mouhammed Fialali, s'est pris de querelle avec des troupes de police qui sont sous les ordres des officiers français.

Fialali fut arrêté et comme on allait le conduire devant un officier français, il se produisit une bagarre entre les troupes de police et des Marocains, bagarre à la faveur de laquelle Fialali s'échappa.

L'officier français demanda au vice-consul allemand que Fialali fut livré. Le vice-consul refusa, mais admit l'officier à assister à l'interrogatoire de Fialali et des témoins de la scène.

L'officier français est le capitaine Ramont.

Les dépositions faites au cours de l'interrogatoire sur la façon dont l'affaire s'était passée, furent assez différentes les unes des autres.

Il y a lieu d'espérer que de nouveaux entretiens entre le vice-consul allemand et l'officier de police français, permettront d'arranger cet incident aisément, qui, d'après ce qu'on peut juger, consiste en une simple bagarre entre Marocains et soldats de police.

Le Conflit turco-bulgare

Le Manifeste de Ferdinand I^{er}
Voici le texte du Manifeste à la nation bulgare, lu par le nouveau czar au moment de sa proclamation à Tirnovo :

« Suivant les volontés de notre libérateur, dont jamais ne s'effacera le souvenir, et de la grande nation russe, à laquelle nous relient les liens de parenté, avec le concours de nos bons amis et voisins sujet du roi de

Roumanie, et à l'aide également des héros bulgares, le 18 février 1878 furent rompus les chaînes qui liaient depuis tant de siècles la Bulgarie, jadis grande et glorieuse puissance.

« A partir de cette époque jusqu'à aujourd'hui, pendant trente ans, la nation bulgare, conservant le souvenir de ceux qui avaient travaillé pour la cause de sa liberté et s'inspirant de leur tradition, a travaillé elle-même, sans cesse, à assurer les progrès de son beau pays, et, sous mon régime et sous le régime de feu le prince Alexandre, en a fait un peuple qui peut prendre place sur un pied d'égalité dans le monde des peuples civilisés, tout en jouissant de tous les avantages du progrès intellectuel et économique.

« Engagée dans cette voie, rien ne devrait arrêter les progrès de la Bulgarie ; rien ne devrait entraver son succès. Tel est le désir de la nation, telle est sa volonté.

« Que cette volonté soit remplie ! La nation bulgare et son chef ne peuvent avoir qu'un sentiment, qu'un désir.

« Pratiquement indépendante, la nation était arrêtée dans son développement normal et pacifique par certaines illusions et des limitations formelles, qui avaient pour résultat une froideur dans les relations de la Turquie et de la Bulgarie. Moi et la nation désirons nous réjouir du développement politique de la Turquie. La Turquie et la Bulgarie, libres et entièrement indépendantes l'une de l'autre, peuvent exister avec des conditions qui leur permettront de renforcer leurs relations amicales, et de se consacrer au développement pacifique à l'intérieur. Inspiré par le but sacré de satisfaire les exigences nationales, et de me conformer au désir national, je proclame, avec la bénédiction du Tout-Puissant, la Bulgarie, unie depuis le 6 septembre 1885, royaume indépendant.

« Avec la nation, j'ai la ferme conviction que cet acte rencontrera l'approbation des grande puissances. »

(Note : L'Union proclamée le 6 septembre 1885 est celle de la Bulgarie et de la Roumélie orientale.)

A Sofia

Une immense manifestation, avec drapeau et musique militaire, a parcouru la ville. Elle s'est arrêtée devant la légation de Russie, et un étudiant a prononcé un discours proclamant l'amitié de la Bulgarie pour la Russie, libératrice des Balkans.

Les manifestants sont allés ensuite devant la légation de France, où la manifestation a pris des proportions formidables d'enthousiasme. Un étudiant a salué la France, « généreuse propagatrice de la liberté » et demandé son appui pour la jeune Bulgarie. Des hourras frénétiques furent poussés par la foule, et notre ministre, M. Paléologue, obligé à la réserve, puis que le nouveau régime n'est pas encore reconnu, a salué.

Le sultan veut la guerre

La situation en Turquie est grave. L'opinion publique paraît désespérée. Le sultan pousse à la guerre, s'il faut en croire des informations arrivées dans les milieux autorisés de Vienne.

Les journaux sont unanimes à déclarer que la Turquie doit d'abord en appeler à l'Europe. En cas de nécessité, elle défendra son droit par la force.

Un Nouveau Coup d'Etat

Des dépêches de La Canée aux journaux annoncent qu'à la suite du coup d'Etat de la Bulgarie, la population crétoise a décidé de proclamer son annexion à la Grèce. La décision prise mardi a été mise à exécution mercredi dans l'île toute entière. Dans les établissements publics communaux, on a proclamé et établi les autorités du gouvernement hellénique.

Des milliers de crétois, venant des provinces, sont venus à La Canée et ont manifesté en faveur de l'annexion accomplie, en exprimant leur enthousiasme patriotique et en acclamant la Grèce.

Note. — Il est bon de faire remarquer que cette annexion doit être ratifiée par les puissances protectrices, dont les garnisons, bien que notablement diminuées, affirment le principe du contrôle international sur la Crète. On assure que les puissances ne sont nullement disposées à autoriser cette nouvelle atteinte aux dispositions du traité de Berlin et à l'intégrité de la Turquie.

Avant le Congrès de Dijon

C'est au cirque de Tivoli, aménagé pour la circonstance, que se tiendront les séances du congrès radical et radical-socialiste, qui s'est ouvert jeudi.

On comptait, d'après les lettres d'adhésions parvenues au Comité de Dijon, onze cent quatre-vingt-deux personnes inscrites au Congrès.

Parmi les hommes politiques qui viendront au Congrès, il faut citer : MM. Combes, Camille Pelletan, Dubief, Mascaraud, général André, Laffère, Ferdinand Buisson, Delpech, Messimy, Charles Dumont, Henry Bérenger, René Renoult, Albert Sarraut, Bourély, Tenting, etc.

Une question importante à résoudre a été celle des hôtels. Plusieurs établissements ont dû établir des dortoirs. Les congressistes qui n'avaient pu s'assurer de chambres recevront des billets de logement et coucheront dans les couloirs de Tivoli. Les loges des artistes sont transformées en galeries téléphoniques. Toute la galerie des secondes est aménagée pour la presse, avec issue par l'estrade.

Le grand prix de l'Aéro-Club

Le grand prix de l'Aéro-Club de France est gagné par M. Georges Blanchet, pilote de ce cercle.

Voici, en effet, les trois derniers atterrissages de cette épreuve :

M. de Francia, qui pilotait le *Mouche*, est descendu lundi soir à 11 h. 39 à Prélagers, petit hameau près de Saint-Genest-Malifaux, dans la Loire.

Le docteur Sticker, qui pilotait le ballon allemand, a atterri, à 6 h. 40 soir, à Vieuxy-sur-Couesnon, près de Rennes.

Quant au vainqueur, voici la dépêche qu'il a adressée :

« Salandre, 6 octobre. Je suis descendu avec mon aide, M. Edmond Sirven, ce matin à 6 h. 40, à Navacelles, près d'Alais, dans le Gard. Mon ballon *l'Archimède*, est en parfait état, malgré ses trente-sept heures et demie de voyage. — BLANCHET. »

La conquête de l'air

Le vol de 55 minutes que Wilbur Wright avait fait en compagnie de notre confrère Reichel, du *Figaro*, avait été accepté par M. Lazare Weiller comme formant la première partie du contrat passé avec M. Wilbur Wright. La deuxième partie de ce contrat a été remplie hier soir par l'aviateur américain, qui maintenant se trouve possesseur des 500.000 fr. que M. Lazare Weiller doit lui payer comme prix de ses brevets pour la France et les colonies françaises.

Cette performance a été courue en compagnie de notre confrère M. Arnold Fordyce, qui avait fait connaissance de M. Wilbur Wright en Amérique, à Dayton, où il s'était rendu en 1906.

Le vol commença d'une façon merveilleuse. Wright s'éleva du premier coup à 25 mètres de hauteur, puis à 30 mètres, et décrivit des huils immenses malgré un vent nord-est qui soufflait à raison de 3 mètres à la seconde. Cette envolée dura pendant une demi-heure lorsque, près d'Ardenay, un remous terrible de vent prit l'aéroplane par derrière. Le « flyer », nom que Wright donne plus volontiers à son appareil que le mot aéroplane, s'inclina, piqua de l'avant, se cabra et donna immédiatement l'impression aux spectateurs halebauts qu'une catastrophe était devenue inévitable. Wright, avec une audace imperturbable, donna des coups de levier qui redressèrent son assise volante, et il fila à une vitesse verti-

professionnels de la région. D'autres sont en instance d'inscription. Les fêtes qui seront données à cette occasion ne manqueront pas d'attirer dans notre riante petite ville une foule de visiteurs.

A tous l'accueil le plus bienveillant sera réservé et le comité d'organisation s'efforcera de procurer à tout le monde les réjouissances les plus attrayantes et les plus variées.

Nous rappelons aux coureurs que les engagements, fixés à 1 franc, sont reçus par M. L. Cassot, à Cazals.

Sauzet

Echo des Fêtes. — Les belles et chaudes journées de dimanche et lundi ont permis de donner un éclat exceptionnel aux réjouissances publiques de notre brillante fête locale.

Ces fêtes ont été pleines d'entrain et bien réussies par suite des amusements nombreux qui ont procuré des distractions sans bornes à la foule d'étrangers qui s'était rendue dans notre attrayante cité.

On pourrait dire surtout que les fêtes de nuit ont amené dans la soirée une affluence inattendue de promeneurs, de danseurs et de visiteurs.

Le bal était des plus animés. La vaste et incomparable halle aux grains avait permis de dresser une salle de bal permettant aux courageux couples de s'adonner gaiement à leur plaisir favori.

Le lendemain lundi, la fête a redoublé d'entrain.

Les organisateurs ont reçu de toutes parts des félicitations bien méritées.

Pas une note discordante ne s'est élevée dans ce milieu populaire. A notre tour, nous tenons avec le public d'adresser également des félicitations aux dévoués organisateurs qui se sont surpassés dans leur tâche.

Puy-l'Évêque

Conseil municipal. — Séance du dimanche 4 octobre 1908. — 1^o Assistance aux vieillards. Lecture de la liste des vieillards secourus pendant le 1^{er} semestre de 1908.

2^o M. Fournier, architecte, est chargé de choisir sur les trois emplacements Petit, Deville et Faral-Philip-Bousquet celui qui pour 45.000 francs réunirait les autres qualités requises pour la construction d'une école de filles.

3^o M. Pontié de Cazes, loue les fruits du cimetière pour 20 francs (section de Cazes).

4^o Le conseil vote une somme de 548 fr. 50 pour travaux de reconstruction du lavoir de Martignac.

5^o Répartition des crédits affectés à l'entretien des chemins ruraux : Section de Puy-l'Évêque 100 francs, de Courbenac 125 francs, de Loupiac 125 francs, de Cazes 75 francs.

6^o La commission des travaux s'occupera des réparations à exécuter à l'église de Puy-l'Évêque.

7^o La commission de l'hospice, assistée de M. Fournier, désigne les emplacements de quelques annexes de l'hospice : pavillon des contagieux, buanderie et châteaudeau.

Secours mutuels. — La société de secours mutuels de Puy-l'Évêque s'est réunie en assemblée générale le dimanche 4 octobre, à quatre heures du soir, sous la présidence de M. Bercegol.

Le président soumet à l'assemblée une proposition du conseil municipal relative au char de la société. Après en avoir délibéré, l'assemblée décide de mettre le char à la disposition de la commune, moyennant une rétribution annuelle de 100 francs et la somme de 3 francs pour la conduite.

L'assemblée vote ensuite sur les demandes d'entrée comme membres participants de MM. Schmitter et Raynaly, qui sont acceptées.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Arrondissement de Figeac

Figeac

Retraite des classes. — La rentrée des élèves au collège, aux cours secondaires et complémentaires et aux écoles communales des deux sexes s'est effectuée dans les meilleures conditions et on constate partout une sensible augmentation.

An collège Champollion, les internes sont nombreux. Non seulement, le chiffre des succès de l'année scolaire a été dépassé, mais encore la rentrée assure à cet établissement de premier ordre une prospérité toujours croissante, grâce au dévouement et à l'intelligence de M. Martin, principal, et au zèle de ses collaborateurs.

Les cours secondaires ont comblé les vides et dépassé les chiffres précédents. Il en est de même aux cours complémentaires.

Quant à la prospérité de nos écoles communales, elle est garantie par l'esprit laïque de nos populations républicaines.

Lacapelle-Marival

Les élections municipales d'Anglars. — Aux élections municipales du 3 mai, la liste républicaine radicale de M. Cadiergues, maire sortant, avait été élue à une forte majorité.

Au dépouillement, on avait constaté que le nombre des bulletins était supé-

rieur de cinq au nombre des votants. Ces cinq bulletins défectueux de la majorité n'auraient pas changé le résultat des élections, les candidats réactionnaires arrivant avec une moyenne de vingt voix de moins que le candidat républicain le moins favorisé. Mais les réactionnaires manœuvrèrent tant et si bien que les élections furent cassées par le Conseil de préfecture et les électeurs d'Anglars furent convoqués pour le dimanche 4 octobre, à l'effet d'élire leur conseil municipal.

Si le résultat n'a pas surpris MM. les réactionnaires, qui avaient cuisiné les premières élections, il a rempli de joie les républicains en faisant la preuve et en désignant les fraudeurs.

En effet, la liste entière Cadiergues est restée avec le même nombre de voix (à une voix près), le nombre des votants avait été le même et les réactionnaires arrivaient chacun avec cinq voix de moins qu'au premier tour.

La question, on le voit est très simple et cette fois nous croyons qu'il sera inutile d'aller en conseil de préfecture pour savoir de quel côté sont les fraudeurs.

Anglars

Elections municipales. — A la suite de l'annulation des élections municipales du 3 mai, les électeurs d'Anglars, canton de Lacapelle-Marival, avaient été convoqués pour le dimanche 4 octobre, pour procéder au renouvellement intégral du conseil municipal.

La liste radicale, à la tête de laquelle se trouvait M. Cadiergues, maire, a été élue en entier avec une imposante majorité. La liste réactionnaire a été littéralement écrasée.

Ce magnifique succès a été obtenu grâce à l'union de tous nos amis radicaux qui, dans la lutte, ont témoigné d'une ardeur à laquelle tous les républicains du canton rendent hommage.

Larnagol

Banquet démocratique. — Le banquet organisé pour l'inauguration de la digue de Premiac, auquel doivent assister nos représentants politiques, étant fixé à dimanche prochain 11 octobre, nous croyons devoir rappeler aux personnes qui désirent y prendre part qu'elles doivent se faire inscrire, sans tarder, chez M. Mouly, restaurateur.

Saint-Céré

Football. — Dimanche dernier, à 3 h. 1/2 de l'après-midi, sur le terrain du Stad St-Céréen, a eu lieu une intéressante partie d'entraînement entre l'équipe 1^{re} du Sporting-Club Puyonnais (capitaine L. Nuville) et l'équipe 1^{re} du Stad (capitaine Roche).

Le temps se prêtait admirablement, quoique un peu chaud, à cet exercice purement imposé par le désir de se perfectionner dans ce sport si attrayant. La partie était arbitrée par M. Léon Carra, trois quart centre dans l'équipe Bergeracoise qui vient d'emporter le Championnat de France, deuxième série.

Le coup d'envoi a été sifflé à 3 h. 1/2. Puybrun semble d'abord avoir l'avantage. Supérieur dans les mêlées, grâce au système répété des « Touchés » il se maintient longtemps dans les 22 m. de St-Céré, qui se défend avec acharnement. Vers la fin des premières quarante minutes, les avant du Stad réussissent à dégager le jeu et P. Gambade marque un essai non transformé à l'actif du Stad.

La partie est reprise à 3 h. 20. St-Céré prend définitivement le dessus et se tient dans les lignes du Sporting Club qui garde la défensive presque continuelle. Le jeune Landes du Stad parvient néanmoins à marquer un second essai qui n'est pas davantage transformé que le premier.

La partie est terminée à cinq heures et le Stad est déclaré vainqueur du Sporting club par 6 points à 0.

— Appréciations —

Nous avons relevé de part et d'autre quelques bonnes unités. Du côté de Puybrun Laval et Tolser ont été de bons talonneurs donnant toujours le ballon à leur camp qui ne savait pas le conserver et qui par un moyen de barrière trop fermée et trop près le renvoyait aux avant du Stad. J. M. Nuville est le plus fin joueur et mieux instruit, mais il est trop lent, trop hésitant. Le capitaine Léon Nuville sait par moment très bien dégager le jeu, mais il ne sait pas profiter de l'espace libre qu'on lui laisse parfois pour se porter en avant et créer ainsi de grands déplacements de jeu. Solignac a joué d'un façon égale, mais il n'a pu se révéler le ballon ne venant jamais de son côté.

Du côté de St-Céré, les unités sont un peu faibles en mêlée. Le capitaine Roche est fort zélé, P. Gambade a de l'adresse. Fouix deviendra excellent. Les Calméjanes, Landes commencent nettement à se débrouiller.

Bref, étant donné leur bonne volonté et avec beaucoup de travail, car un grand nombre encore d'entre eux ignorent le jeu, les deux équipes que nous avons vu en présence, dimanche, arriveront certainement à pouvoï affronter des matchs importants, d'où elles rapporteront beaucoup de lauriers et beaucoup de plaisirs.

Nous engageons vivement les capitaines à garder leur ascendant sur leurs unités, à défendre rigoureusement le jeu personnel à obtenir la plus exacte disci-

pline du rang. Ce n'est que par l'homogénéité et la science du jeu comme aussi par la vitesse et la force qu'une équipe peut s'imposer. Du silence pendant la partie, du sang-froid, une obéissance entière, une entière confiance à l'arbitre et pour arriver à tout cela beaucoup d'entraînement : et la victoire sur des terrains plus vastes et plus réputés est assurée.

Etat civil du mois de septembre. — Naissances : Charles-Gabriel Combezon, au Roc près Saint-Céré. — Jean-Marie Bouby, au hameau de l'Estival. — Armantine Delpiron, au village des Tuileries. — Marie-Rose-Denise Fréjeac, rue du Pont d'Hercule.

Décès : Pierre Prunhière, âgé de 67 ans, à l'hospice. — Antoine Mourillon, 66 ans, métayer au domaine de Bouno. — Marie-Joëphine Marcellin, 28 ans, sol de la Tremoille. — Onésime Dournès, pharmacien, 53 ans, rue de la République. — Henri Cros, 65 ans, rue Centrale. — Jean-Louis Bergounioux, 80 ans, rue de Versailles. — François Bergounioux, 78 ans, rue de la Pomme.

Arrondissement de Gourdon

Gourdon

Ecole supérieure. — Nous apprenons avec plaisir la nomination au poste de professeur chargé de l'économie de l'école normale de Cahors, de M. Cançès, professeur à l'école primaire supérieure de Gourdon. Bien que ce soit avec regret que nous voyons partir de notre ville, l'excellent professeur qui était M. Cançès, c'est avec plaisir que nous lui adressons nos vives félicitations pour l'avancement mérité qu'elle reçoit.

Ce que nous mangeons. — Il a été abattu aux abattoirs municipaux, dans le courant du mois de septembre : 13 bœufs, 47 veaux, 88 moutons et 9 porcs, donnant un poids total, de 16.950 kilos.

Octrois. — Le produit des octrois pendant le mois de septembre a été de 1.521 fr. 54, portant le total des recettes, depuis le 1^{er} janvier, à la somme de 15.159 fr. 49.

Etat civil du 15 au 30 septembre. — Naissances : Germaine Cabrol, au Débat. — Robert Garrigou, à Contaty. — Marie-Lucienne Montel, rue de la République.

Publications de mariages : André Vergoul, coiffeur, à Bordeaux, et Marie Fillol, à Gourdon. — Adrien Salvat, cultivateur, à Concorès, et Anna Deviers, à Labrière-Grande, commune de Gourdon.

Décès : Paul Grangié, 1 mois, rue Lamole. — Françoise Combes, 71 ans, veuve Fauriès, rue des Parguempiers.

Labastide-Murat

Disparu. — Le nommé A. B... a disparu mardi dernier du domicile de ses parents. Le soir il fut encore aperçu dans le chemin de Fontalves se dirigeant vers le hameau de Vaillac. Depuis ce moment on a complètement perdu ses traces. La gendarmerie a vainement effectué des recherches dans toutes les directions. On craint que le malheureux jeune homme qui n'a qu'une modique somme en sa possession, incapable de fournir un travail quelconque par suite d'une maladie qui déroute la science des médecins, n'aggrave son état par cette fugue prolongée. Ses parents, anxieux, sont dans la désolation. Souhaitons pour eux que leur fils, à court de ressources, en butte à une vie impossible, regagne bientôt le domicile paternel.

Souillac

Etat civil de septembre. — Naissances : Victor Minard, place de Roucou; André-Julien Labernadie, rue de Lougsoor; Roger-Léon Chassaing, avenue de la Gare; Marie-Jeanne Delmont, rue de Rajol; Suzanne-Françoise Combes, place de l'Eglise; Renée-Marguerite Léonard, place du Puits; Marcel Casagnade, à Souillac; Armand Coulié, rue de la Halle.

Mariages : Henri-Philippe Hugot, scieur de long, et Ida Tocoben, s. p.; Joseph-Baptiste Buffelan, négociant, et Françoise Rol, s. p.

Décès : Antoine Besserves, cultivateur, 64 ans, aux Cuisines; Eusèbe Belledent, négociant en grains, 66 ans, place du Puits; Denise-Antoinette Chassaing, 15 mois, avenue de la Gare; Roger-Antoine, Loutradou, 8 mois, à Bourzoules; Pierre Lagarde, facteur des postes en retraite, 71 ans, place de l'Eglise; Renée-Marguerite Léonard, 7 jours, place du Puits; Marie Payet, épouse Philippe Boussuge, s. p., 67 ans, rue Gambetta; Antoine Vergne, ouvrier tanneur, 64 ans, rue de Lougsoor; Elise Marty, 5 mois, à Souillac; Antoine Riaucou, cultivateur, 69 ans, avenue du Port; Marcelin Langlade, 2 mois, aux Granges-Vieilles; Jean Lalba, cultivateur de truffes, 69 ans, à Prégnac; Madeleine-Gabrielle Pigne, 10 mois, à Souillac; Jean Bressol, cultivateur, 48 ans, rue de l'Hôpital.

Mégevette (H.-Sav), 18 Nov. 07. — Depuis plus de 6 mois, la digestion se fait à l'illément. Après 3 semaines de traitement avec les Pilules Suisses, j'ai été radicalement guéri. BROIAT ISIDORE. (Sig. lég.) 1 fr 50 la boîte franco. Glaesel, ph., rue Grammont, 28, Paris.

Chez nos voisins

Lot-et-Garonne

FUMEL

Processions et Municipalité

Nous désirerions ardemment que la question fût mise à l'ordre du jour à la première séance du conseil municipal, nous pourrions ainsi connaître un peu mieux nos édiles et protéger dans notre campagne contre le clericalisme ceux qui, revenus à de meilleurs sentiments, veulent collaborer aux réformes et au progrès de notre cité. Fumeloise. La conciliation républicaine dont M. Belhomme, notre sympathique sénateur, fut l'heureux instigateur n'a eu qu'un but croyons-nous, celui de grouper des hommes résolus à faire souffler sur notre commune un vent régénérateur, assez puissant, pour élever dans nos rues les dernières éclaboussures de la réaction.

S'il existe des brebis galeuses, qu'elles cherchent dans un coin du sanctuaire, le saint du paradis qui pourra faire retrouver à la cour des miracles, la dernière béquille qui a soutenu la dévotion. Elles pourront ainsi laisser leur place à d'humbles prolétaires qui s'immisceront un peu mieux qu'eux aux obligations républicaines en ne lâchant pas la hampe du drapeau pour prendre un cerge de première communion.

Ce que nous voulons ce sont des hommes loyaux et sincères qui prendront part sans relâche à l'œuvre de défense républicaine en mettant tout leurs efforts à faire aboutir certaines œuvres sociales qui nous permettront d'apercevoir toutes les améliorations qui s'imposent dans notre contrée.

Quant à ceux qui n'oseront pas, derrière carrément partie, et sans arrière-pensées pour ces œuvres, nous nous efforçons de leur confectionner une calotte et leur donnerons des cordons afin qu'ils puissent se grouper au plus vite autour du dais de la procession.

(A suivre) LOUVRIER.

Nomination

Monsieur Delhoste, notre maréchal des logis de gendarmerie, admis à faire valoir ses droits à la retraite a quitté la brigade de Fumel depuis une quinzaine de jours.

Il est remplacé chez nous par le maréchal des logis de Miramont.

D'après les bruits qui circulent, il nous arrive avec une excellente réputation.

D'un esprit droit, large et affable, on nous affirme de plus que c'est un sincère et ferme républicain.

Aussi est-ce sans réserves que nous applaudissons à son avancement et que nous le prions d'accepter nos sincères souhaits de bienvenue.

Chronique agricole

AUTOUR DE L'ETABLE

Avoir des bêtes bonnes productrices d'un lait riche en beurre, ne suffit pas il faut encore savoir les traiter, les entourer des soins d'hygiène et de propreté qui assurent au lait toutes les qualités requises.

L'importance de la traite au point de vue du rendement et de la bonne santé de l'animal est capitale. Elle comporte, au point de vue de l'hygiène, trois prescriptions principales :

1^o Propreté des mamelles.

2^o Propreté des mains qui pratiquent la traite.

3^o Propreté des vases qui doivent recevoir la traite.

1^o Propreté des mamelles. — La mamelle est souillée par le jus du fumier, souvent même sa surface est couverte de larges croûtes humides. Ces impuretés, vont nécessairement tomber dans le lait et le souiller.

Les vachers suisses qui ont la réputation de bien soigner les vaches, lavent complètement la mamelle avec de l'eau tiède.

2^o Propreté des mains. — La première vache est tirée, c'est au tour de la seconde, les mains de l'opératrice ont déjà deux couleurs ; l'extérieur, est teinté de ses tons naturels, mais l'intérieur, surtout entre les écartements des doigts, a une couleur épinard foncé. On dirait que la malheureuse s'est servie de ses points fermés comme de passe-purée. Pour peu qu'il y ait une douzaine de vaches à tirer, vous voyez d'ici la physionomie des mains quelques parties sont blanches, parce que le lait a opéré en passant un petit nettoyage.

3^o Propreté des vases qui doivent recevoir la traite. — Il est indispensable que les vases et les bidons qui reçoivent le lait, soient non seulement bien lavés, soigneusement rincés, mais qu'ils soient passés pendant quelques minutes à l'eau bouillante.

C'est le meilleur, l'unique moyen de détruire les germes qui pourraient être nuisibles à la bonne conservation du lait.

Bibliographie

LA NATURE, Revue des sciences et de leurs applications aux Arts et à l'Industrie, Journal hebdomadaire illustré. — Masson et Cie, éditeurs, 120 boulevard Saint-Germain, Paris. — Sommaire du n^o 1846, du 10 octobre 1908.

Les annonces lumineuses sans source lumineuse, par Daniel Bellet. — Les phénomènes glaciaires dans l'Alaska, par Charles Rahot. — Sur l'état actuel de l'électro-métallurgie du fer, par G. Arnon. — Le tigre mangeur d'hommes, par N. Lallit. — La fortification du champ de bataille, par L. G. — Une torpille aérienne, par A. Trolier. — Quelques points d'aviation, par E. Prayon. — Académie des sciences : séances du 5 octobre 1908, par Ch. de Villedeuil. — La lumière colorée et les plantes, par Jacques Boyer.

Ce numéro contient 21 gravures et un supplément avec le bulletin météorologique de la semaine.

52, rue St-Georges, Paris, IX.

PUBLICATIONS DE FAMILLE

JOURNAL DES DEMOISELLES

Petit Courrier des Dames et Conseiller des Familles réunis.

Revue de la jeune fille et de la femme. Mémoires d'Or de la Société Nationale d'Enseignement.

Paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

Edition violette, purement littéraire. Un an : Paris, 3 fr. ; Départements, 9 fr. ; Union postale, 11 fr.

Edition verte, purement littéraire. Un an : Paris, 16 fr. ; Départements, 19 fr. ; Union postale, 22 fr.

Edition chamois : Un an : Paris, 12 fr. ; Départements, 14 fr. ; Union postale, 17 fr.

Comprend : Albums de travaux et ouvrages. — Modes. — Courrier de la Mode. — Gravures colorées. — Feuilles de Patrons. — Broderie et lingerie. — Patrons découpés et imprimés. — Dessins décalqués. — Travaux imprimés sur étoffe. — Tapisseries. — Conseils pratiques. — Légons de Choses. — Musique. — Aquarelles. — Fusains. — Menus, etc. — Concours mensuels et grand concours annuel.

Abonnements à partir du 1^{er} de chaque mois par mandat à l'ordre des directeurs, 52, rue St-Georges, et dans tous les bureaux de poste.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

52, rue St-Georges, Paris, IX.

PUBLICATIONS DE FAMILLE

LA TOILETTE DES ENFANTS

Recueil de Modes enfantines.

Un an : France : 6 fr. — Union postale : 7 fr. 50.

Paraissant le 1^{er} de chaque mois.

12 pages de texte par numéro.

Courrier des modes enfantines illustrées. — Planches colorées. — Modèles de Robes. — Manteaux, Chapeaux pour fillettes et garçons. — Planches de broderie, patrons découpés, travaux de fantaisie. — Conseils pratiques. — Renseignements utiles. — Hygiène. — Concours de devinettes.

Romans, nouvelles, causeries, etc.

Abonnements à partir du 1^{er} de chaque mois, par mandat à l'ordre des Directeurs 52, rue St-Georges, et dans tous les bureaux de poste.

Envoi gratuit d'un numéro spécimen sur demande affranchie.

Bulletin Financier

Paris, 7 octobre 1908.

Le marché se montre aujourd'hui très agité et une réaction assez vive, due à une série d'ordres de vente provenant de Londres, se produit au début.

Une dépêche de Londres arrivée au cours de la séance et annonçant que la Grèce allait proclamer l'annexion de la Crète accentue encore ce mouvement et clôture s'opère dans de mauvaises conditions.

La rente française perd encore 32 centimes à 95,05.

Les fonds russes sont lourds, le 3 0/0 1891 fléchit à 71,30 ; le 1896 à 70 ; le 5 0/0 nouveau à 98,65 et le Consolidé à 84,75.

L'Extérieure Espagnole est faible à 94,02 ; l'Italien à 103,30, le Portugal à 61,40 et le Turc à 88,10.

Les chemins français ne sont pas cotés à terme. Parmi nos établissements de Crédit, la Banque de Paris est en baisse à 1480 et le Crédit Lyonnais à 1179.

L'Action de la Rente Foncière se traite à 434. Les obligations 5 0/0 du Port Bahia se retrouvent à 439. Les actions de la Société des Plantations de caoutchou de Tapanobé s'avancent à 260 et les parts à 61.

A Vendre

UN BOGHEY

UN CHEVAL

et un HARNACHEMENT COMPLET

Le tout en très bon état

S'adresser au Bureau du Journal

Un fait qui s'est passé à Villeneuve

L'extrait qui suit d'un journal de Villeneuve, a produit une grande sensation dans cette ville et l'information qu'il donne est assez importante pour que nous la reproduisons ici pour le bien des habitants de Cahors. M. Panassac, rue des Cloutats, à Villeneuve-sur-Lot, nous dit : « C'est depuis une quinzaine d'années qu'à la suite d'un refroidissement je me plaignais presque continuellement d'horribles maux de reins. Parfois les douleurs me tenaient jusque dans les genoux et pendant plusieurs semaines je ne pouvais me baisser qu'avec les plus grandes précautions ; aussi mon travail m'était fort pénible. Mon appétit était très irrégulier, mes urines épaisses et foncées, laissent un dépôt semblable à de la brique pilée, Je ne me sentais plus ni force ni courage quand, pendant une crise aiguë on me cita plusieurs cas de guérisons par les Pilules Foster pour les Reins, vendues à la Pharmacie Orliac à Cahors. Je les essayai aussitôt et au bout d'une semaine ma crise était passée, je ne ressentais absolument plus rien. Depuis je n'ai plus jamais souffert et je ne saurais trop recommander ce remède qui m'a fait tant de bien. Je certifie exact ce qui précède et vous autorise à le publier. »

Les Pilules Foster pour les Reins donnent aux reins malades l'aide nécessaire pour les ramener à la santé. Elles éliminent du corps tous les poisons liquides qui causent l'albuminurie, l'hydropisie, les troubles urinaires, la gravelle, le rhumatisme, la pierre, la sciaticque, les maladies nerveuses, l'insomnie, l'abattement et elles combattent les effets pernicieux de l'alcool, du vin ou de la bière pris en excès. On trouve les Pilules Foster (marque originale) chez tous les pharmaciens, 3 fr. 50 la boîte ; 19 fr. les six ou franco contre mandat ; Spécialités Foster, H. Binac, pharmacien, 25, rue St-Ferdinand, Paris. Dans l'intérêt de votre santé, si vous voulez avoir un bon résultat, exigez la véritable boîte avec la signature « James Foster » et refusez toute imitation ou substitution. 22

L. PLAGES

CHIRURGIEN-DENTISTE

Diplômé de la Faculté de Médecine et de l'École Dentaire de Lyon

à l'honneur d'informer le public, qu'il ouvrira son cabinet dentaire, situé boulevard Gambetta, 91 (maison du Crédit Lyonnais). Le 10 octobre prochain.

MALADIES de la BOUCHE et des DENTS

Prothèse dentaire

Consultations de 9 h. à midi et de 2 h. à 5 h.

SOUDURE AUTOGÈNE

Soudure de fers, fonte, cuivre, bronze, avec la soudure autogène. Soudure des brides, bouchage des fissures, rabouillage des tuyaux et pièces diverses. Bouchage des trous dans les pièces coulés. Confection de réservoirs pour hautes pressions. Recharge des coussinets en bronze. Soudure de pièces cassées de toutes sortes.

MACHINES AGRICOLES

Recharge d'arbres mécaniques grippés

Vente de machines d'occasion

A VAPEUR

BATTEUSES DE TOUTES FORCES

Charrues Bravant

S'adresser à M. PONS FILS, mécanicien à St-Pierre-Lafaille (Lot).

Prenez tous part au GRAND CONCOURS du Petit Parisien 500.000 francs de prix dont un de 100.000 francs en argent

Lisez le PETIT PARISIEN

A VENDRE

POUR CAUSE D'ACHAT D'AUTOMOBILE

UN COUPÉ

Très léger, en excellent état. S'adresser au Bureau du Journal.

PÂTE L. STEINER Attire et tue RATS SOURIS, CAFARDS Toutes Pharmacies et Drogueries

FORCE VIVILE

Retrouvez à tout âge l'énergie et la vitalité. Ouvrage explicatif gratuit, demande à M. DUBOIS, 20, r. Richer, Paris. Affections nerveuses, troubles urinaires, épuisement et autres maladies. Consultations : Mardi, Jeudi, Samedi, de 4 à 6 heures.

Chemin de fer d'Orléans

Transport à demi-tarif des ouvriers vendangeurs

Une réduction de 50 0/0 sur le prix des places de 3^e classe au Tarif général sera accordée cette année aux ouvriers vendangeurs se rendant, pour les vendanges, d'une gare quelconque du réseau d'Orléans située dans les départements ci-après à une gare quelconque du même réseau située dans ces mêmes départements :

Charente, Gironde, Dordogne, Lot-et-Garonne, Lot, Tarn-et-Garonne, Haute-Garonne, Tarn, Corrèze, Haute-Vienne, Vienne, Loir-et-Cher.

Les ouvriers vendangeurs devront voyager, par groupe de 5 au moins, à l'aller et au retour, et effectuer sur ledit réseau un parcours simple de 50 kilomètres au minimum (soit 100 kilomètres, aller et retour).

Sur présentation d'un certificat du Maire de leur commune constatant leur qualité d'ouvriers journaliers allant faire la vendange, ils paieront place entière à l'aller ; le même certificat servira de billet pour effectuer gratuitement le voyage de retour à la condition qu'il soit visé par le Maire de la commune où ils ont été occupés.

Cette réduction est accordée, pour l'aller, du 20 août au 25 octobre inclus ; le retour devra s'effectuer dans un délai qui ne sera pas inférieur à huit jours et dont le maximum sera de quarante-cinq jours.

A titre exceptionnel, le bénéfice de ces dispositions est étendu jusqu'au 10 novembre inclus, pour l'aller, aux ouvriers dont les producteurs de raisins de table de la région de Port Sainte-Marie, Agen, Moissac, etc., pourront avoir besoin, cette année, en vue du ciselage et de la cueillette desdits raisins ; ces ouvriers pourront effectuer leur voyage isolément à l'aller et au retour.

Exposition Franco-Britannique à Londres

A l'occasion de l'exposition Franco-Britannique à Londres, la Compagnie d'Orléans délivre, jusqu'au 25 Octobre (inclus) :

1^o Les Vendredis et Samedis, au départ des gares désignées ci-après, des billets réduits de 50 0/0 conjointement avec des billets d'excursion de Paris-Nord, dits « Une journée à Londres », de Paris St-Lazare dits « du Lundi », utilisables les Samedis et Dimanches soir.

Agen, Albi, Angers, Angoulême, Aurillac, Blois, Bergerac, Bordeaux (Bastide ou St-Jean), Brives, Cahors, Châteauroux Châtelleraut, Commeny, Guéret, Libourne, Limoges Bénédicins, Lorient, Montauban, Moulins, Montluçon, Nantes, Orléans, Périgueux, Poitiers, Quimper, Redon, Rodez, Saumur, St-Nazaire, Tours, Toulouse, Vannes.

Ces billets sont valables pour le retour jusqu'au Mercredi.

2^o Tous les jours de la semaine, au

départ de toutes les gares du réseau, des billets réduits de 40 0/0 conjointement avec des billets d'excursion de 14 jours de Paris-Nord ou Paris-St-Lazare.

Ces billets spéciaux sont valables 18 jours.

Les personnes munies de billets de la 1^{re} catégorie ne pourront présenter aucun bagage à l'enregistrement.

Seuls, les billets de 18 jours donneront droit à la franchise ordinaire de 30 kilos.

Pour plus amples renseignements, consulter les gares.

PUBLICATIONS

éditées par la Compagnie d'Orléans et mises en vente dans ses principales gares et bureaux succursales.

Le Livret-Guide illustré (Notices, Tarifs, Horaires) 0 fr. 30 (franco 0 fr. 50).

Albums de photographies : *Souvenir de mon voyage en Touraine*, 1 fr. (franco 1 fr. 10) ; *Touraine, Bretagne Auvergne*, 0 fr. 20 (franco 0 fr. 25).

Cartes postales illustrées : *La Touraine et ses Châteaux*, 2 séries de 6 cartes chacune, la série 0 fr. 30 (franco : 0 fr. 35).

Brochures illustrées à 0 fr. 10 franco (0 fr. 15)

LE CANTAL. — LE BERRY (au pays de Georges Sand). — LA BRETAGNE. — L'AUDE. — LA TOURAINE. — LES GORGES DU TARN. — POITOU, ANGOUMOIS. — EXCURSIONS EN FRANCE. — ROUEGUE ET ALBIGEOIS.

Itinéraires géographiques à 0 fr. 10 franco (0 fr. 15)

De Tours à Nantes. De Nantes à Landerneau, et embranchements.

D'Orléans à Limoges. De Limoges à Clermont-Ferrand, avec embranchement de Laqueuille à la Bourboule et au Mont-Dore.

De St-Denis-près-Martel à Arvant, ligne du Cantal.

De Tours à Angoulême.

D'Angoulême à Bordeaux.

De Tours à Vierzon.

De Tours à Montluçon.

De Limoges à Agen.

De Limoges à Montauban.

D'Égurande à Aurillac.

Les affiches illustrées publiées par la Compagnie d'Orléans ainsi que 4 tableaux

itinéraires *Touraine, Bretagne, Auvergne, Pyrénées*, entourés de reproductions photographiques, sont également mis en vente, s'adresser à l'Administration Centrale, Bureau de la Publicité, 1, Place Valhubert, Paris.

Pyrénées et Golfe de Gascogne

Billets d'aller et retour individuels pour les stations thermales, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les gares du réseau, valables 33 jours avec faculté de prolongation et comportant une réduction de 25 0/0 en 1^{re} classe et de 20 0/0 en 2^e et 3^e classes.

Billets d'aller et retour de famille pour les stations thermales, balnéaires et hivernales, délivrés toute l'année de toutes les stations du réseau sous condition d'un minimum de parcours de 300 kilomètres aller et retour, réduction de 20 à 40 0/0 suivant le nombre de personnes, valide 33 jours avec faculté de prolongation.

Billets d'excursion délivrés toute l'année au départ de Paris avec 3 itinéraires différents, via Bordeaux ou Toulouse permettant de visiter Bordeaux, Arcachon, Dax, Bayonne, Pau, Lourdes, Luchon, etc., validité 30 jours avec faculté de prolongation. Prix, 1^{er} et 3^e itinéraires : 1^{re} classe, 164 fr. 50, 2^e classe, 123 francs. — Prix, 2^e itinéraire : 1^{re} classe, 163 fr. 50, 2^e classe, 122 fr. 50.

Cartes d'excursions individuelles et de famille dans le centre de la France et les Pyrénées, divisées en 5 zones, délivrées au départ de Paris et des principales gares du réseau du 15 juin au 15 septembre et donnant aux voyageurs le droit de circuler à leur gré dans la zone de libre circulation choisie par eux, validité un mois avec faculté de prolongation.

Pour les billets de famille, la réduction varie suivant le nombre des personnes de 10 à 50 0/0.

NOTA. — Pour plus amples renseignements consulter le *Livret Guide officiel* de la Compagnie d'Orléans adressé franco contre l'envoi de 0 fr. 50 à l'Administration Centrale du Chemin de fer d'Orléans, 1, Place Valhubert, à Paris, Bureau du Trafic-Voyageurs (Publicité).

L. MAURY

Chirurgien-Dentiste de la Faculté de Médecine de Paris

Lauréat de l'École Dentaire de France

Successeur de BAKER

75, Boulevard Gambetta

Maison Bouysson, (de 9 à 5 heures)

Travail parfait et entièrement garanti

A. WILCKEN

CHIRURGIEN-DENTISTE

DIPLOMÉ

DE LA FACULTÉ DE MÉDECINE ET DE L'ÉCOLE DENTAIRE DE PARIS

DENTISTE DU LYCÉE GAMBETTA

ET DE L'ÉCOLE NORMALE

D'INSTITUTEURS

Consultations tous les jours de 9 h. à 5 h.

69, BOULEVARD GAMBETTA

EN FACE LE CAFÉ TIVOLI

M. Wilcken n'a pas d'OPÉRATEURS

IL GARANTIT SON TRAVAIL

ATTENDU QUE TOUT EST FAIT PAR LUI-MÊME

GRANDE PHARMACIE de la CROIX-ROUGE

LA MIEUX APPROVISIONNÉE DE LA RÉGION

Pharmacie spéciale pour la Préparation des Ordonnances

LA MEILLEUR MARCHÉ DE LA RÉGION

Médicaments de 1^{er} Choix. — Fournisseurs : Dausse, Poulenc, Bayer, etc., etc.

Directeur : PAUL GARNAL, Pharmacien de 1^{re} Classe

Diplômé de l'École Supérieure de Pharmacie de Paris

Membre du Conseil Départemental d'Hygiène du Lot. — Inspecteur des Pharmacies du Lot

Ancien Pharmacien adjoint de l'Assistance publique de Paris

CAHORS - Boulevard Gambetta (en face le Théâtre) - CAHORS

Laboratoire de parfumerie

Eau de Cologne p^o toilette lit. 6,50

» » demi-litre. 3,25

» » quart de lit. 1,75

en flacon de 0,70 et de 1 fr.

Eau de Cologne pour friction à

65° et très parfumée litre. 4,50

» » demi-litre. 2,50

Savons à la glycérine

le pain : 0,20 ; 0,30 et 0,40

Savons anglais imperium parfumerie, 0,60, 0,75, 1 et 1,25 le pain

Lotion antipelluculaire

arrête la chute des cheveux et

fortifie le cuir chevelu

le demi litre 4,50

le flacon 2,50

le demi 1,75

Elixir dentifrice rouge le demi-litre 6 fr.

— le quart 3,50

et en flacons de 2,50 ; 1,75 ; 1,25

Elixir dentifrice jaune le flacon 1,50

Pâte dentifrice à la glycérine

solidifiée la boîte 0,80

Poudre dentifrice la boîte 0,60

Brosses à dents depuis 0,75

Alcool de menthe Anglaise

le flacon 1,50

le demi 0,90

Thymol sodé antiseptique

pour la toilette le litre. 6 fr.

» » le demi-litre 3,25

Vaporisateurs tous modèles

Grâce à l'organisation de son service spécial d'expédition la Pharmacie expédie dans tout le département.

Laboratoire de pharmacie

Vin complet, puissant reconstituant, Régénérateur du sang, Kola, Coca, Jus de viande, glycérophosphates de chaux.

Le litre 4,50

Le demi-litre 2,50

Vin de Kola titré, à la noix de Kola fraîche.

Vin de quinquina titré

Vin composé Kola, Coca, Quinquina.

La Phosphode remplace avantageusement l'huile de foie de morue et constitue le meilleur des dépuratifs et le plus énergique des reconstituants. Employée avec succès pour combattre furonculose, anémie, rachitisme, neurasthénie, rhumatismes.

Le flacon 2 fr. au lieu de 3 fr. 50.

Approvisionnement complet de Spécialités pharmaceutiques.

Entrepôt d'eaux minérales

Sels de Vichy - Sels de Vals en paquets pour fabriquer soi-même un litre d'Eau minérale gazeuse de Vichy ou de Vals.

Produits recommandés

Spécialités de la Pharmacie

Chocolat en tablette, rigoureusement pur cacao et sucre.

Thés de Chine extra, provenance directe en boîte métal de 0,60 ; 1 franc et 1,25.

Cabinet de Bandages

Grand choix d'objets de pansement et d'hygiène

Bandages. — Bas à varices

Douches d'Esmarck

Ceintures ventrières

Ceintures de grossesse

Gants pour frictions

Eponges de Toilette

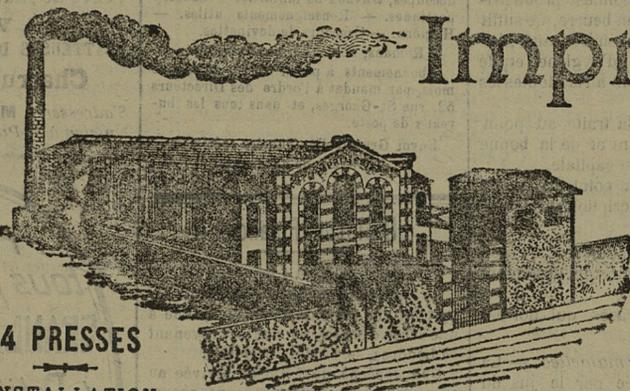
Poires en caoutchouc

Tube caoutchouc pour Douches

Thermomètres pour malades

Crachoirs de poche

Pulvérisateurs à vapeur



14 PRESSES

INSTALLATION

A vapeur et à l'électricité.

Imprimerie A. Coueslant

1, Rue des Capucins, CAHORS

IMPRIMEUR :

De la Compagnie d'Orléans, de la Compagnie des Chemins de fer Noëntais

DE L'UNION FRANÇAISE ANTIALCOOLIQUE, DE L'UNION FRANÇAISE DES FEMMES POUR LA TEMPÉRANCE

de la Société française de Tempérance de la Croix-Bleue

du Club Cévenol, des Syndicats d'Initiative départementaux

des Associations des Anciens Elèves :

de l'École Normale des Instituteurs de la Seine,

DE L'ÉCOLE NORMALE DES INSTITUTEURICES DE LA SEINE,

du Lycée Fénelon et du Lycée Mollère

et nombreuses publications médicales, sténographiques et antialcooliques, etc., etc., etc.

OUVRAGES DE LUXE, TRAVAUX EN TOUS GENRES (ADMINISTRATIFS & COMMERCIAUX)

BROCHURES, JOURNAUX ILLUSTRÉS, PÉRIODIQUES, MÉMOIRES & THÈSES

CIRCULAIRES, PROSPECTUS, AFFICHES, LABEURS

Étiquettes, Enveloppes, Têtes de Lettres, Factures, Registres

TABLEAUX, PROGRAMMES, CARTES COMMERCIALES, MENUS

Mandats, Souches, Lettres de Naissance, Mariage et Décès

CARTES DE VISITE

PRIX MODÉRÉS